

## L'INVITÉ

### Organismes génétiquement modifiés: agriculture, alimentation et santé

L'homme sélectionne des végétaux et des animaux depuis des siècles. Croisement de variétés ou de races, bouturage, greffage, pollinisation dirigée constituent des procédés ayant permis d'accroître les productions. Certes, des problèmes apparaissent: par exemple, des pommes de terre encore plus productives s'avèrent moins résistantes aux maladies. Autre revers, consécutif aux monopoles commerciaux: la raréfaction des espèces végétales et animales domestiques. Mais dans l'ensemble, ces méthodes «à l'ancienne» représentent un progrès. Et elles respectent la barrière des espèces...

Il en va tout autrement des biotechnologies permettant de transférer des gènes d'une espèce à une autre. La science n'en connaît pas encore les conséquences sur la flore et la faune (domestique et sauvage) ni sur la santé du consommateur! Exemples: on a utilisé des gènes résistant aux antibiotiques et d'autres, de type «pesticides». Selon Gilles-Eric Séralini<sup>1</sup>, professeur à l'Université de Caen et chercheur en biologie moléculaire, «presque la majorité de la Commission du génie biomoléculaire (France) table sur l'innocuité des gènes de



BERNARD (K)  
MARTIN  
Député Vert

recteur de recherche à l'INRA (Institut national de recherche agronomique en France). «La pollution génétique est pire que la pollution chimique. La pollution génétique vit, se recombine, se transforme, s'étend par des voies que l'on commence tout juste à explorer.» Quid de la responsabilité civile des industries, des marchands, des agriculteurs, des communes, de l'Etat? En France, des centaines de maires s'opposent à l'utilisation d'OGM agricoles. Le Tribunal administratif de Limoges a reconnu qu'un maire pouvait interdire l'utilisation d'OGM sur son territoire.

En Suisse, la Confédération prépare une loi: pour ne citer que ce cas particulier, l'utilisation de gènes induisant une résistance aux antibiotiques est autorisée jusqu'en 2008! Par ailleurs, l'initiative populaire «Pour des aliments produits sans manipulations génétiques»<sup>3</sup> demande un moratoire de cinq ans. Et après? Des agriculteurs, même peu nombreux, seraient donc susceptibles d'utiliser des OGM à brève échéance: ils condamneraient leur zone par la transmission de pollen...

Face à la bouffonnerie technico-commerciale des OGM et dans le droit fil des options prises par l'Autriche, la Slovénie et le nord de l'Italie, le Tessin a décidé leur interdiction sur son territoire. Le canton du Jura étudie une telle mesure. Compte tenu des risques et en vue de prévenir une contamination pollinique qui anéantirait la valeur des cultures labellisées (Bio, PI — production intégrée — labels de terroirs, etc.), une motion déposée au Grand Conseil vaudois demande aussi l'interdiction des OGM agricoles dans le canton.

S'agissant de souveraineté alimentaire, de santé publique, de protection de l'environnement, d'agriculture durable non travestie, n'appartient-il pas au politique d'arbitrer équitablement un conflit d'intérêt entre des transnationales et les habitants d'un territoire? Le Grand Conseil a accepté le projet, transformé en postulat. □

#### «Quid de la responsabilité civile des industries, des communes, de l'Etat?»

résistance aux antibiotiques qui n'avait pas été évaluée dans les dossiers (*sic*). Plus de 99% des OGM cultivés dans le monde représentent des plantes à pesticides, modifiées génétiquement pour pouvoir absorber un désherbant sans mourir ou bien pour produire dans leurs cellules leur propre insecticide non homologué (*sic*). Pour lui, dans ces conditions, «donner des OGM aux humains est une honte scientifique et un danger».

«La biologie moderne et ses biotechnologies relèvent plus de la spéculation financière que d'une science», souligne Jean-Pierre Berlan<sup>2</sup>, di-

<sup>1</sup> «OGM - Le vrai débat» de Gilles-Eric Séralini, Flammarion.

<sup>2</sup> «La guerre au vivant» de Jean-Pierre Berlan, Agone.

<sup>3</sup> StopOGM, Genève, tél. + fax 022 320 73 14.